Instituts de recherche en santé du Canada | Canadian Institutes of Health Research
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada | Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada | Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada

Liste de contrôle pour les congés de maternité, les congés parentaux, les congés de maladie ou les congés familiaux pour raisons médicales aux titulaires de subventions

INSTRUCTIONS :

L'organisme doit être informé des périodes de congé prolongées accordées par l'établissement à un titulaire d'une subvention pour un congé de maternité, un congé parental, un congé de maladie ou un congé familial pour raisons médicales. Il doit recevoir les documents appropriés au moins 30 jours avant la date de début du congé. Si la raison du congé est soudaine et inattendue, la demande doit être présentée le plus tôt possible.

Documents requis du titulaire de la subvention (CRSNG uniquement) :		
☐	Une lettre signée :	
	☐	confirmant le numéro de la demande de subvention et le titre de la subvention ou du projet;
	☐	demandant le congé;
	☐	confirmant les dates de début et de fin du congé demandé;
	☐	justifiant le besoin d'un versement additionnel (le cas échéant).
☐	Un certificat d'un professionnel de la santé accrédité :	
	☐	confirmant le besoin et la durée recommandée du congé de maladie (le cas échéant).
Documents requis du représentant autorisé approprié à l'établissement (CRSNG uniquement) :		
☐	Une lettre signée confirmant :	
	☐	le numéro de la demande de subvention et le titre de la subvention ou du projet;
	☐	que l'établissement a accordé le congé;
	☐	les dates de début et de fin du congé demandé;
	☐	que le montant demandé par le titulaire de la subvention a été approuvé, si un tel montant est demandé;
☐	Un formulaire 300, Subventions de recherche – État des dépenses en date du congé, si un montant est demandé.	